

Blois, le 07 juillet 2020

LE GRAND DÉBAT de la en Santé LOIR-ET-CHER

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (définition de la santé au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé)

Initiés par le Président du conseil départemental, Nicolas Perruchot, cette séance d'ouverture du grand débat de la santé, et les ateliers qui seront mis en place au cours des prochains mois, doivent remettre la santé, selon la définition de l'OMS, au centre de l'action départementale.

Parce que le département est un acteur majeur de la promotion de la santé à tous les âges de la vie, le rôle de la collectivité, à la croisée des solidarités humaines et territoriales, doit être réaffirmé. En organisant ces rencontres, le département de Loir-et-Cher, en tant que chef de file des solidarités, souhaite confirmer sa position d'acteur de proximité et inscrire son action en direction des personnes et des territoires vulnérables. Ce grand débat sur la santé porte en lui une audience nationale.

Pour le président du département, Nicolas Perruchot, « Nous proposons ce grand débat de la santé dans un contexte particulier, conscients des forts enjeux de territoire qui se jouent dans ce domaine. Notre souhait est de tenter de répondre à la préoccupante question de la désertification médicale. Nous manquons de médecins et notre territoire présente certaines zones préoccupantes ou les professionnels de santé ne sont pas remplacés.

Ce débat et les ateliers doivent nous permettre de réfléchir ensemble à ces questions inquiétantes. Je crois que c'est en unifiant nos efforts que nous obtiendrons des résultats concrets au service des Loir-et-Chériens ».

Éléments de contexte :

Les territoires doivent faire face à une pénurie de médecins et la dégradation de l'offre de soins dans le secteur public faute de moyens humains et financiers suffisants liée au désengagement de l'État au fil des ans. La récente crise sanitaire a révélé les difficultés profondes des professionnels de santé et l'urgence à trouver des solutions pérennes pour les prochaines décennies.

CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Du fait de leurs liens privilégiés avec les acteurs de la santé et les populations, les réponses peuvent venir des territoires. L'ensemble des professionnels et des institutions sont porteurs de solutions adaptées à leur bassin de vie ; aussi, ce grand débat de la santé, et les ateliers qui suivront, se positionnent comme un moment de réflexions partagées et de mise en commun de bonnes pratiques.

Pour rappel :

En 30 ans, le Loir-et-Cher a perdu 81 médecins, soit une baisse de 25% dans la profession. En 1989, le département comptait 321 médecins généralistes, en 2019, 242 dont 132 ont plus de 55 ans. En terme de densité médicale, le Loir-et-Cher est classé au 75^e rang des 96 départements de métropole.

1/ Le grand débat

Ce grand débat réunit autour de professionnels de santé, des partenaires médicaux, médico-sociaux et institutionnels avec le concours de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

À travers des réflexions et des échanges, la collectivité départementale souhaite notamment repenser son action et présenter des initiatives de territoire.

Le rôle central du département en tant qu'institution pivot des solidarités humaines et territoriales, à la croisée du social et du médico-social, l'engage à repenser son action, dans le cadre d'une définition large de la santé. Pour cela, il est nécessaire d'agir sur deux champs :

- achever la décentralisation pour que le département soit un réel coordinateur de la santé et de l'autonomie, aux compétences élargies et clarifiées, en associant l'ensemble des acteurs,
- consacrer le département comme le territoire le plus adapté au développement social local en prônant un contrat de territoire.

En particulier, le département doit aussi être un incubateur des politiques de solidarité de proximité permettant à la fois la participation active des citoyens et le renouvellement des politiques territoriales.

2/ Les ateliers

Quatre ateliers sont prévus ; ils réuniront sous forme de groupes de travail des professionnels de santé et des partenaires institutionnels. Ils auront lieu en Loir-et-Cher à l'automne 2020 par demi-journées. Les quatre thématiques prévues sont :

Atelier 1 : « Développer l'attractivité et l'aménagement du territoire »

Atelier 2 : « Faciliter l'accès aux soins et à la prévention »

Atelier 3 : « Optimiser les conditions d'exercice des professionnels de santé »

Atelier 4 : « Retour d'expériences de la crise sanitaire »

CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12